



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



DANIELLE SERVANT
Déléguée régionale

« 2013 : CONSOLIDER L'EFFORT DE TERRITORIALISATION DE L'OFFRE ET RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT AUX COLLECTIVITÉS. »

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom de la délégation régionale Paca et du conseil régional d'orientation, le bilan synthétique qui reflète l'activité du CNFPT dans notre région.

Les principaux axes de progrès de la délégation Paca en 2013 se situent au niveau de l'enracinement de la territorialisation, de la relation et de l'accompagnement des collectivités, et de la prise en compte de deux causes d'intérêt général : la lutte contre l'illettrisme et le handicap.

DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LA TERRITORIALISATION

En 2013, avec une offre globale très diversifiée, la délégation régionale et ses 7 antennes départementales ont reçu près de 65 000 stagiaires (+ 1,6 % par rapport à 2012) au long des 12 683 journées de formation organisées.

584 lieux de formation différents. Ce chiffre témoigne de la volonté de localiser les stages au plus près des lieux de travail et de faciliter ainsi le départ en formation. 75 % des offres ont été gérées et mises en œuvre par les antennes. D'autre part, l'organisation de 57 journées d'actualité, dont 41 ont été départementalisées, contribue également à la consolidation de la territorialisation.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT AUX COLLECTIVITÉS

La délégation régionale développe une activité d'accompagnement des collectivités dans des projets complexes ou stratégiques. Plusieurs contrats de partenariat de formation professionnelle territorialisés (PFPT) ont été conclus et initiés avec des collectivités en 2013.

La délégation s'est également attachée à développer des actions de lutte contre l'illettrisme en organisant des sessions d'acquisition des savoirs fondamentaux et de « français langue étrangère » (+ 53,3 % par rapport à 2012), ainsi que des actions prenant en compte des agents ou des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Le CNFPT poursuit son action à vos côtés et mobilise ses équipes pour vous accompagner tant par la formation que par le développement des nouvelles modalités d'aide dans la conduite de vos projets.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

64 714

STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2013

+ 1,6 % PAR RAPPORT À 2012

1,16 NOMBRE DE JOURNÉES
FORMATION STAGIAIRE PAR AGENT

179 819 JOURNÉES FORMATION
STAGIAIRE (JFS)

155 380 AGENTS À FORMER

UN NOMBRE DE SESSIONS
DE FORMATION TOUJOURS CROISSANT

5 289 sessions
de formation réalisées représentant

12 683 journées de formation

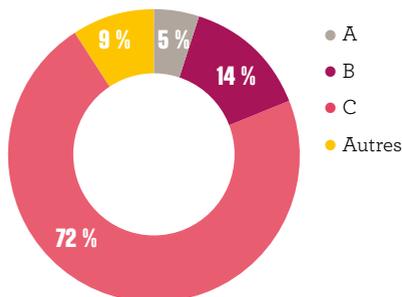
- 0,5 %

UN TAUX D'ABSENTÉISME EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2010.

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La délégation régionale mène une politique très active en faveur de l'égalité des chances et d'un développement professionnel pour tous. Les agents de catégorie C représentant 76 % des agents territoriaux. En 2013, ce sont 72 % des jours de formation stagiaire qui leur sont consacrés.

AGENTS FORMÉS PAR CATÉGORIE

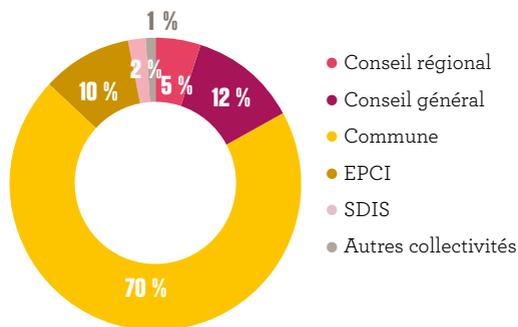


1 012 INTERVENANTS
DONT **63,8 %**
SONT DES FONCTIONNAIRES
TERRITORIAUX ACTIFS.

UN ÉQUILIBRE GLOBAL ASSURÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLLECTIVITÉS

En 2013, l'effort de formation s'est réparti de façon équilibrée entre les différents types de collectivités de Paca.

RÉPARTITION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

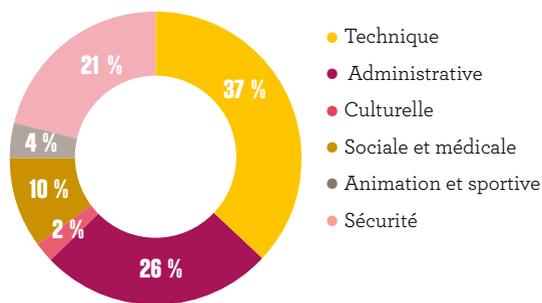


UNE FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

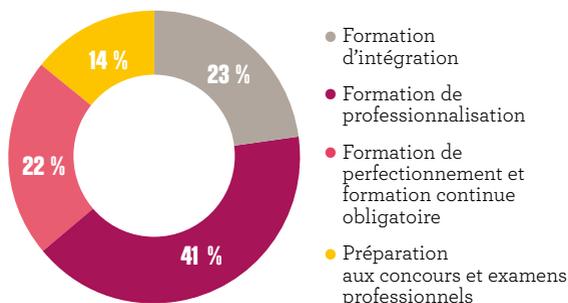
69 797 agents de la filière technique (représentant 45 % des effectifs) sont à former sur un total de **155 380** agents territoriaux.

Signe de l'effort fourni envers le public de cette filière, **37 % des heures formation stagiaire** leur sont consacrées.

RÉPARTITION PAR FILIÈRE



LES TYPES DE FORMATION DISPENSÉES



8 575 JOURNÉES DE FORMATION CONTINUE ET FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)
179 819 JFS – **1 078 911** HFS (heures formation stagiaire)

RÉPARTITION PAR TYPE DE FORMATION EN JFS



57 JOURNÉES D'ACTUALITÉ ET ÉVÉNEMENTIELS ORGANISÉS DANS L'ANNÉE
 DONT **41** JOURNÉES DÉPARTEMENTALISÉES SOIT + **63 %** PAR RAPPORT À 2012

LA TERRITORIALISATION

584 LIEUX DE FORMATION DIFFÉRENTS RÉPARTIS SUR LES **6** DÉPARTEMENTS TÉMOIGNENT DE LA DÉMARCHE DE TERRITORIALISATION EN PACA, AVEC LE CONCOURS DES COLLECTIVITÉS

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Au-delà des rencontres avec les collectivités organisées départementalement, les antennes et les services régionaux ont développé des actions tendant à renforcer leur relation aux collectivités en organisant des actions sur mesure ou des formations spécifiques. Ceci a permis d'augmenter les actions intra (+3,4% HFS). L'organisation de journées d'actualité et d'événementiels (57) ainsi que des journées « réseau » (acheteurs publics, médecins PMI) participe de cette relation de proximité.

LA PRISE EN COMPTE DE L'ILLETTRISME : CAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La délégation régionale poursuit son effort entrepris depuis 2010, en instaurant des actions de positionnement (acquisition des savoirs fondamentaux) et de sensibilisation en direction des cadres. En 2013, des modules complémentaires au dispositif ont été proposés au niveau de l'offre catalogue et les agents orientés en « français langue étrangère » ont été formés. 46 sessions de formation ASF et 4 de FLE ont ainsi été organisées (+ 53,3 % par rapport à 2012), 220 agents accueillis (+ 11,1 %) et 14 472 HFS dispensées (+ 18,8 %).

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

L'antenne des Alpes-Maritimes expérimente depuis 2012 un accompagnement à la VAE auprès d'aides à domicile, afin de les conduire vers l'obtention d'un DEAVS. En 2013, une cinquantaine d'agents ont bénéficié de ce dispositif et 39 ont obtenu la validation totale de leur diplôme. D'une durée totale de 69 heures sur un an, l'accompagnement comporte des ateliers d'aide à l'écriture du livret 2*, un apport de connaissances générales et une préparation à l'oral. Les candidats n'ayant pas obtenu leur diplôme seront à nouveau accompagnés afin de pouvoir se représenter à l'épreuve.

* Ce livret, présenté à un jury, permet d'évaluer les connaissances et compétences acquises lors du parcours professionnel de la personne.



LUTTE CONTRE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE DANS LE DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Dans le cadre de la lutte contre la fraude, une formation du personnel communal en charge de l'état civil et de la réception de dossiers de demandes de titres, a été mise en place en partenariat avec les services de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence et avec l'aide de la police aux frontières de Marseille. Plusieurs groupes ont ainsi été initiés, selon des bassins de vie

et de proximité, permettant à une soixantaine de collectivités du département de bénéficier de l'expertise des services de l'État en la matière. Ce partenariat a été souligné en réunion plénière du comité opérationnel anti-fraude et sera poursuivi en 2014.

ACCOMPAGNER LES AGENTS DANS LE DISPOSITIF DE RÉSORPTION DE L'EMPLOI PRÉCAIRE

Le conseil général des Bouches-du-Rhône et le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont souhaité accompagner leurs agents contractuels afin de faciliter leur accès à l'emploi titulaire. Après un entretien individuel avec les agents concernés par la loi du 12 mars 2012, ils leur ont proposé un dispositif qui a pour objectif de les aider à préparer leur dossier individuel et leur entretien oral.

L'antenne de l'aire marseillaise a été sollicitée pour expliciter aux agents concernés les attendus du jury et

donc les points à travailler pour le dossier à constituer, leur donner une formation sur l'environnement territorial et les préparer à l'entretien oral.

D'ores et déjà, on peut affirmer que ce dispositif permet à ces agents de prendre conscience de l'investissement nécessaire pour réussir leur intégration.

70 agents du conseil régional Paca et 85 du conseil général des Bouches-du-Rhône bénéficient de ce dispositif d'accompagnement.

TERRITORIALISATION RÉUSSIE EN PACA AVEC L'ACTUALITÉ SUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET ÉDUCATIFS

Ces trois journées ont rencontré un vif succès grâce à leur localisation sur trois départements (Alpes-Maritimes - Bouches-du-Rhône - Var) : 320 agents se sont inscrits dont une vingtaine d'élus.

L'enjeu : regrouper, autour d'une table ronde, les partenaires de l'Éducation nationale, de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale, la caisse d'allocations

familiales et les associations professionnelles sur les enjeux de la réforme, la gouvernance institutionnelle, politique et administrative de sa mise en œuvre et ses impacts organisationnels, financiers, professionnels, partenariaux. Et faire témoigner des collectivités ayant mis en œuvre la réforme dès septembre 2013.

DU CERTIPHYTO AU ZÉRO PHYTO AVEC L'AMF DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Cette journée à destination des communes rurales a eu lieu le 13 juin 2013 à Sisteron dans les Alpes-de-Haute-Provence, avec l'AMF et le soutien du conseil général qui mène depuis 2009 des actions contre le recours systématique aux produits phyto sanitaires. Le plan d'action interministériel Écophyto a pour objectif la réduction de l'utilisation de ces produits, enjeu majeur pour la santé, la préservation des ressources et la biodiversité du territoire de la commune.

Près de 70 participants, élus et territoriaux du département, ont échangé expériences et témoignages, avec la contribution de la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, l'agence de l'eau et l'agence régionale pour l'environnement.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation régionale Paca œuvre régulièrement pour proposer des formations et des solutions au plus près des besoins des collectivités.

Dans ce cadre et concernant le dispositif des emplois d'avenir, elle a organisé des rencontres territorialisées avec les collectivités ayant pour objectif de les informer sur le dispositif et de donner une plus grande lisibilité de l'offre de formation.

FORMER LES TUTEURS DES EMPLOIS D'AVENIR

Fin 2012, le conseil général des Bouches-du-Rhône a décidé de recruter 150 « emplois d'avenir ». Dès le lancement de ce projet, le service formation a sollicité l'antenne de l'aire marseillaise pour assurer la formation des futurs tuteurs et pour l'accompagner dans la mise en œuvre du dispositif. Ensemble, le conseil général 13 et le CNFPT ont donc exploré les

différentes facettes de cette nouvelle mesure, innovante tant sur ses modalités partenariales que sur les enjeux de professionnalisation des jeunes. Acteurs essentiels du dispositif, 147 tuteurs ont ainsi bénéficié de 2 jours de formation et, selon le calendrier de déploiement du projet, ont pu se préparer à leur future mission avant l'arrivée du jeune dans leur service.



TÉMOIGNAGE

David Stringhetta, responsable formation au conseil général des Bouches-du-Rhône

L'appui du CNFPT a permis de baliser les différentes étapes du projet de formation et sa bonne réalisation. La réactivité de la

programmation des formations a également facilité une formation « juste à temps ». Enfin, la qualité des intervenants lors des formations a été soulignée par les différents stagiaires.

Deux actions représentatives peuvent être signalées dans l'accompagnement proposé : la préparation et l'animation des réunions d'information préalables, et la construction du référentiel et des outils de formation. Sur la base d'une définition des rôles des différents acteurs du conseil général des Bouches-du-Rhône (tuteurs hiérarchiques et tuteurs de proximité), la tenue de réunions par direction opérationnelle associant la DRH et les intervenants du CNFPT a construit les fondements de l'accompagnement des emplois d'avenir. Organisées

en amont des formations de tuteurs, ces réunions ont permis aux directions opérationnelles de se préparer à l'arrivée des jeunes : présentation du dispositif, compréhension des différents rôles et contributions au projet (DRH, responsables, tuteurs, missions locales, CNFPT), repérage des étapes du projet, identification des facteurs de réussite de l'intégration dans les équipes, présentation et ajustement du dispositif de formation des tuteurs et du plan de formation des emplois d'avenir prochainement recrutés.

En conclusion, elles ont constitué un des facteurs de réussite incontournable du dispositif. Pour la formation des tuteurs, le choix d'un dispositif de formation-action est apparu comme fondamental. Les tuteurs ont ainsi pu construire les outils s'adaptant à la culture de la collectivité et aux métiers des services accueillants. Les tuteurs se sont rapidement appropriés ces outils, facilitant ainsi leur positionnement et leurs futures pratiques.



FOCUS SUR UNE ACTION

Un autre des principaux axes de travail de la délégation Paca en 2013 concerne la prise en compte du handicap, cause d'intérêt général.

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En partenariat avec le centre de gestion des Bouches-du-Rhône, l'antenne des Bouches-du-Rhône du CNFPT met en place un itinéraire de formation permettant le développement de compétences des demandeurs d'emploi en situation de handicap, en adéquation avec les besoins des collectivités.

Le statut, la gestion de la paie, les finances et les marchés publics sont au programme de cette formation. Une immersion de cinq semaines en collectivité complète ce dispositif. Cap emploi est également partenaire sur cette action. Il sélectionne les candidats susceptibles d'en bénéficier.

Quelques mois après la formation, le bilan est encourageant : 4 personnes ont été intégrées en collectivité. Pour les autres, une nouvelle dynamique dans la recherche d'emploi a été enclenchée.

Enfin, le partenariat entre les différents acteurs est fortement renforcé : d'autres actions en direction de ce public sont prévues pour 2014.

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'antenne des Alpes-Maritimes du CNFPT a accompagné la ville de Cagnes-sur-Mer pour former les agents municipaux à l'accueil des personnes en situation de handicap dans le cadre de son axe de progrès de l'agenda 21 local. Une session a été organisée à l'attention de plus de 20 agents des services de la police municipale, de la piscine ou encore des musées.



Au programme, connaître et comprendre les différentes situations de handicap, pouvoir repérer les spécificités liées à l'accueil de ces personnes et savoir adapter son mode d'accueil et de communication.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation régionale a conduit un ensemble de projets caractérisés par leur côté inédit et unique, multidimensionnel, complexe ou stratégique, dans une démarche pluridisciplinaire interne, mixant les métiers et les entités. On peut citer, entre autres, le projet d'accompagnement managérial et de structuration de la Ville de Briançon, l'accompagnement à la réorganisation des services de la direction de l'action sociale de Nice. De plus, des partenariats de formation professionnelle territorialisés (PFPT) sont conclus avec plusieurs collectivités.

LE CNFPT ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES-ALPES SIGNENT UN CONTRAT DE PARTENARIAT

Ce contrat pluriannuel* (2014/2016) définit le contenu du partenariat dans les domaines de la formation des agents du département des Hautes-Alpes et de l'accompagnement de ses projets, lorsqu'ils sont en lien avec la formation de ses agents.

Le conseil général a souhaité bénéficier de l'expertise et du savoir-faire du CNFPT pour impulser une politique de ressources humaines afin d'accompagner les agents dans leurs projets professionnels et de poursuivre le plan en faveur de l'intégration des travailleurs handicapés. Il s'agit également de développer la politique préventive de la collectivité centrée sur la santé, la sécurité au travail et la prévention des risques psychosociaux.

(*signé le 24 janvier 2014)



INTERVIEW

**Géraldine
Clément-Roux**
- DRH au conseil
général des
Hautes-Alpes

Qu'est-ce qui a motivé ce projet ?

La dynamique de mise en formation des personnels est un axe fort de notre politique départementale en matière de GRH, afin d'assurer la montée en compétence de nos agents. Nous avons aussi le souhait d'inscrire la programmation formative selon une déclinaison stratégique pluriannuelle. Au travers du PFPT, c'est également l'accompagnement et la sensibilisation de l'encadrement dans l'appropriation des enjeux liés à la formation et la cohérence des actions proposées en interne qui sont poursuivis. Telles ont été les réflexions qui ont présidées à l'élaboration du PFPT.

Que vous a apporté le CNFPT ?

La collectivité bénéficie du savoir-faire des services du CNFPT mais également de ses experts. L'intérêt du PFPT, c'est sa déclinaison en fiches actions dont le contenu est complètement modulable en fonction des enjeux définis par la collectivité.

De plus, les dispositifs de formation-action construits en lien avec le CNFPT et déployés au sein de la collectivité sont particulièrement bien accueillis par les agents. C'est aussi la chance d'offrir aux agents une offre de formation de qualité et de proximité.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS (ADP) : CRÉATION D'UN SERVICE À LA DÉLÉGATION PACA

Le service ADP, en lien avec les antennes départementales, intervient auprès des collectivités de Paca sur des situations et des problématiques complexes, nécessitant réactivité, phase de diagnostic et réponse ajustée au besoin. C'est pourquoi les dispositifs proposés relèvent fréquemment de l'accompagnement managérial individuel ou collectif, dans une logique de co-construction. Il en va ainsi des accompagnements aux projets d'administration et de direction, aux plans de formation et des partenariats. Le CNFPT se doit de prendre en compte les besoins des collectivités, en fonction des mutations sociales, sociologiques et sociétales comme notamment :

- la place des RH, reconnue comme stratégique ;
- l'adaptation qualitative des services publics locaux : plus lisibles, plus réactifs, plus efficaces et plus proches des besoins de la population ;
- les démarches de prévention centrées sur l'organisation et les conditions de travail ;
- une meilleure adaptation aux politiques publiques ;
- les réformes et évolutions territoriales dans un contexte financier contraint : il s'agit de réussir le déploiement des projets de territoire devant aboutir, pour 2015, à l'élaboration de schémas de mutualisation.

MDPH 84 : L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Le département de Vaucluse a ouvert en septembre 2013 une maison de l'autonomie, destinée à regrouper en un même lieu d'accueil, des publics relevant des politiques sociales à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le service régional ADP a été sollicité pour déployer un dispositif d'accompagnement collectif. Les objectifs étaient de doter les agents de l'expertise nécessaire à l'appréhension des différents publics et dispositifs, de

favoriser un croisement des pratiques professionnelles et d'accompagner le changement de contexte professionnel. Après une phase d'analyse contextuelle, plusieurs formations ont été déployées, portant sur la connaissance des dispositifs, les grilles GEVA (guide d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée), AGGIR (autonomie gérontologique groupes iso-ressources), les pathologies et effets du vieillissement.

ACCOMPAGNEMENT D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

Engagée depuis 2009 dans une démarche de prévention des risques psycho-sociaux, la Métropole de Nice a sollicité la délégation régionale Paca afin d'être accompagnée dans le montage d'un dispositif de développement des pratiques professionnelles.

Il ne s'agissait pas seulement de proposer des actions de formation mais aussi, de faciliter le travail déjà initié. Il est donc apparu essentiel de construire un dispositif sur-mesure dans une démarche pluridisciplinaire et participative, intégrant tous les acteurs du champ de la prévention et du médico-social. L'accompagnement s'est

d'abord traduit par la constitution d'un groupe projet mixte, CNFPT et Métropole, chargé de définir les objectifs et les modalités du dispositif : appropriation mutuelle des connaissances, acquisition et ajustement des outils d'analyse des RPS, évaluation et suivi des acquis de la formation.

Ensuite, le CNFPT est venu en appui dans l'élaboration du cahier des charges d'appel d'offres et dans le choix définitif sur des critères partagés.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA
Chemin de la Planquette - 83130 LA GARDE
Tél. : 04 94 08 96 00 - Fax 04 94 08 96 50

► Pour envoyer un mail à un agent du CNFPT,
taper : prénom.nom@cnfpt.fr

LA DIRECTION RÉGIONALE

Françoise Canipel
DIRECTRICE RÉGIONALE

Isabelle Boyé
DIRECTRICE ADJOINTE CHARGÉE DE LA FORMATION
Tél. : 04 94 08 96 49

Marc Aillaud
DIRECTEUR ADJOINT CHARGÉ DES RESSOURCES
Tél. : 04 94 08 96 04

Marie-Laure Villeneuve
SYSTÈMES D'INFORMATION ET
TÉLÉCOMMUNICATION
Support technique dématérialisation
(offre de formation, inscriptions, LIF)
Tél. : 04 94 08 96 73

Anne Lagadec
ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
Tél. : 04 91 24 60 18

Philippe Pascal
DISPOSITIFS DE PROMOTION DES AGENTS
Tél. : 04 94 08 96 80

Claire Fischer
PRÉVENTION-SÉCURITÉ
Tél. : 04 98 01 61 04

Laurence Crespi
GESTION DES ACTIONS DE FORMATION
RÉGIONALISÉES
Tél. : 04 94 08 96 08

Hélène Rouzaud
DÉMARCHE QUALITÉ DES INTERVENANTS –
PILOTAGE ET SUIVI ONH-OIC
Tél. : 04 94 08 96 95

Frédérique Kermorgant
EMPLOIS D'AVENIR
Tél. : 04 94 08 96 60

Catherine Michaud
COMMUNICATION
Tél. : 04 94 08 96 41

ANTENNES DÉPARTEMENTALES

ANTENNE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

RESPONSABLE : **Barbara Paccard**

Chemin de Font de Lagier
04130 Volx
Tél. : 04 92 78 50 36
Fax : 04 92 78 49 91

ANTENNE DES HAUTES-ALPES

RESPONSABLE : **Jean-Paul Arnoux**

Domaine des marronniers - Les fauvettes 2
5 avenue François Mitterrand
05000 Gap
Tél. : 04 92 51 54 05
Fax : 04 92 53 40 51

ANTENNE DES ALPES-MARITIMES

RESPONSABLE : **Laurence Le Magoarou**

Les Lilas - Avenue Eugène Donadeï
06700 Saint-Laurent-du-Var
Tél. : 04 93 14 03 06
Fax : 04 93 14 46 45

ANTENNE DE L'AIRE MARSEILLAISE

RESPONSABLE : **Astrid Volkaerts**

1 Rue Lanthier - Cs 10098
13304 Marseille CEDEX 02
Tél. : 04 91 24 60 00
Fax : 04 91 24 60 10

ANTENNE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RESPONSABLE : **Marie-Pierre Touma**

Centraix - 2 rue Le Corbusier
13097 Aix-en-Provence CEDEX 2
Tél. : 04 42 29 64 30
Fax : 04 42 29 64 45

ANTENNE DU VAR

RESPONSABLE : **Patrick Lesage**

1187 Chemin des Plantades
83130 La Garde
Tél. : 04 94 08 75 95
Fax : 04 94 08 21 54

ANTENNE DE VAUCLUSE

RESPONSABLE : **Christophe Jannet**

27 Bd R. Ricca - Résidence de l'Étoile
84700 Sorgues
Tél. : 04 90 39 79 00
Fax : 04 90 39 79 08

INGÉNIERIE DE FORMATION

• **Brigitte Macchiarini**

Tél. : 04 94 08 96 55
REPÈRES ET OUTILS FONDAMENTAUX NÉCESSAIRES À L'EXERCICE PROFESSIONNEL

• **Erick Vaschalde**

Tél. : 04 94 08 96 40
MANAGEMENT - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES -
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

• **Philippe Moussu**

Tél. : 04 94 08 96 02
AFFAIRES JURIDIQUES- CITOYENNETÉ ET POPULATION - CULTURE,
ARCHIVES ET DOCUMENTATION

• **Henri Doërr**

Tél. : 04 94 08 96 42
FINANCES ET GESTION FINANCIÈRE

• **Antoine Lai**

Tél. : 04 94 08 96 12
INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

• **Marie-Pierre Touma**

Tél. : 04 42 29 64 30

• **Aura Perez**

Tél. : 04 91 24 60 09
EUROPE ET INTERNATIONAL

• **Florence Duverne-Collignon**

Tél. : 04 94 08 96 16
ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES -
PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ
ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE

• **Anne Lagadec**

Tél. : 04 91 24 60 18
CONNAISSANCE DES ACTEURS, DES DISPOSITIFS ET DES POLITIQUES
DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ - PROTECTION DE L'ENFANCE
ET DE L'ADOLESCENCE
INSERTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL
SOCIAL
APPROCHE GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

• **Laurent Fischer**

Tél. : 04 94 08 96 03
ENVIRONNEMENT - GÉNIE TECHNIQUE

• **Emmanuèle Jupillat-Tobitt**

Tél. : 04 94 08 96 43
RESTAURATION COLLECTIVE - DÉVELOPPEMENT LOCAL - SPORT

• **Claire Fischer**

Tél. : 04 98 01 61 04
PRÉVENTION - SÉCURITÉ

ÉVÉNEMENTS

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA A CONSTRUIT DES RELATIONS RICHES ET FRUCTUEUSES AVEC LE CENTRE DE GESTION DES ALPES-MARITIMES

Cette étroite collaboration permet à nos deux institutions de meilleurs échanges sur les besoins des collectivités et de mieux y répondre.

À voir, la parution d'un dossier sur le CNFPT dans le CDG mag 06 n°36.



RENCONTRES AVEC LES INTERVENANTS

Fin 2013, quatre réunions organisées sur les territoires ont accueilli environ 300 formateurs occasionnels. Un nouveau processus de traitement des CV est mis en place sur la délégation régionale Paca, avec l'organisation d'un entretien collégial et d'une commission de validation.



UNE PREMIÈRE EN PACA : LA DÉCONCENTRATION D'UN MERCREDI DE L'INET « INVESTIR DANS LA CULTURE, PARI OSÉ OU NÉCESSITÉ ? »

Cette journée a été animée par un panel d'intervenants « locaux » ayant participé à la construction de « Marseille capitale européenne de la culture 2013 ». Suivie par des stagiaires de toute l'inter région sud-est, elle s'est terminée par une visite du Mucem.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHEMIN DE LA PLANQUETTE - 83130 LA GARDE
TÉL. : 04 94 08 96 00 - FAX 04 94 08 96 50
WWW.CNFPT.FR
